

[Elections](#)

Inscriptions sur les listes électorales

Pour effectuer votre inscription, vous pouvez :

L'inscription sur les listes électorales est gratuite. En voici le détail :

Fichier

[inscriptions_listes_electorales.pdf \(.pdf - 347.27 Ko\)](#)

Fichier

[inscriptions_listes_electorales_-_europeens.pdf \(.pdf - 343.07 Ko\)](#)

Vous souhaitez vérifier que vous êtes bien inscrit (e) dans votre commune avant de vous rendre aux urnes, cliquez sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Date des élections européennes : dimanche 9 juin 2024

- Lieu des bureaux de vote : foyer Roland Courtel, 30 rue Maurice Berteaux
- Date limite des inscriptions sur les listes électorales :
 - o Sur internet jusqu'au 1er mai
 - o En mairie le 3 mai
- Procurations : Si vous ne pouvez pas être présent les jours du scrutin, vous pouvez dès à présent donner procuration à l'électeur de votre choix inscrit sur la liste électorale de la commune ou, sur toute autre liste électorale d'une commune française.

Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

- Comment établir sa procuration :
 - o Par téléservice : www.maprocuration.gouv.fr
 - o Commissariat
 - o Gendarmerie
 - o Tribunal judiciaire

Documents Annexes

Fichier

[cerfa-electeurs_europeens.pdf \(.pdf - 274.59 Ko\)](#)

Fichier

[cerfa_electeurs_francais.pdf \(.pdf - 57.85 Ko\)](#)

Fichier

[attestation_sur_lhonneur_europeen.pdf \(.pdf - 303.77 Ko\)](#)